



Compte Rendu du CA de l'UL du 02/11/2015 par les représentants des BIATSS SNPTES – A&I UNSA

Le CA débute à 9h20

Le Président informe les administrateurs de l'appel à la grève lancé par certaines organisations syndicales suite à la proposition de l'IPAGE et précise qu'une délégation demande à être reçue.

La délégation composée de trois personnes représente la CGT, FO, FSU et lit le tract envoyé précédemment sur expression-libre@.

Suite à la question d'un administrateur, le président répond que l'enveloppe est de 507 k€ pour une année. Il précise que ce point ne sera pas abordé au CA puisque le vote du CT a été unanimement contre. Un nouveau CT doit être convoqué avec certains délais, donc le point de l'IPAGE sera présenté au prochain CA avec les explications et le contexte.

Suite à l'intervention de la délégation, vos élus apportent leur éclairage sur le point de l'IPAGE. Ils rappellent la lettre qu'ils ont adressée au président de l'UL et, pour information, aux administrateurs. Le SNPTES et A&I UNSA sont favorables à la reconnaissance des fonctions administratives, mais la somme proposée est excessive (alors qu'en juin, il n'y avait pas de budget pour revaloriser les catégories B et C, ½ million d'euros est subitement disponible pour 200 personnels). Les deux OS ont donc proposé de diviser en deux la somme proposée permettant ainsi de revaloriser d'une part les catégories B et C, et d'autre part permettre la valorisation des fonctions administratives d'autant qu'une nouvelle prime nationale intitulé RIFSEEP (intégrant la notion de fonction) entre en jeu dès l'an prochain. Malgré différents échanges, il n'y a eu aucune prise en compte de nos propositions dans la version finale de l'IPAGE. Nous ne pouvions plus qu'avoir un positionnement contre.

1. Informations du Président et du Vice-président

Le Président signale qu'il manque 300 M€ dans le budget des établissements. 100 M€ ont pu être trouvés, un abondement de 70 M€ du Ministère est envisageable, mais il manque toujours 130 M€ pour 80 universités environ. L'UL aurait aimé recevoir sa notification financière en décembre avant CA, comme l'Etat s'y était engagé, mais visiblement on ne sera pas dans cette démarche... Il existe donc des incertitudes quant au budget, sur le GVT, l'augmentation du nombre d'étudiants, etc. La situation budgétaire reste tendue... Pour les organismes de recherche, la baisse de budget se fait également sentir.

Par ailleurs, nous sommes confrontés à un problème juridique concernant la sélection entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année de Master. Il y a un flou sur la possibilité légale ou pas de pratiquer. 80% des étudiants qui déposent un recours au TA gagnent et doivent être réintégrés. Si nous ne pouvons réglementairement faire de la sélection sur dossier, il reste le tirage au sort... une solution provisoire de sécurisation juridique devrait être trouvée d'ici la fin de l'année.

La composition du HCERES vient de paraître. Une collègue de l'UL est désignée (Danielle Grosheny). On est rentrés dans la phase de contractualisation, dossier à rendre l'an prochain.

La délibération sur le temps de travail a été annulée par le TA (décembre 2012). Le point posant problème était la composition du CA de l'UL (personnalités extérieures). Mais il n'y aura pas d'effet car la décision sur le temps de travail effectif date de juin 2013 et n'est pas remise en cause, car la composition du CA était conforme à ce moment.



Une réunion des Présidents d'Universités de la future région ALCA a eu lieu. La Région sera la 4^{ème} de France (hors IdF) pour l'ESR. Une bonne organisation locale existe déjà. La Région doit rester ouverte, et deux grands chantiers doivent perdurer :

- Relation Rhénane (Alsace-Suisse-Allemagne) d'une part, Grande Région (Sarrelor-Lux), à étendre avec Reims (forte relations avec Liège) d'autre part
- Relations avec les autres nouvelles régions (hors Paris)

Il y a inquiétude d'une année blanche dans les Régions pour l'ESR, du fait de leur mise en place. Il faut gérer la transition.

Le décret d'intégration de l'ENIM à l'UL est paru (11/09). Le processus est en cours (discussions sur la masse salariale par exemple, car l'ENIM n'est pas aux RCE).

Le VP CA précise que le processus d'autoévaluation est engagé, puis viendra l'évaluation HCERES, le projet stratégique et le contrat de site. Un calendrier des opérations est établi sur 2 ans.

Le DGS informe que l'UL progresse sur les actions de structuration et d'organisation. Des avancées sur la GBCP : cela se fait sans que les administrateurs le sachent, mais l'effort est très important dans l'Etablissement. Les comptes devront être clos le 27/11, ils seront mis en place en janvier, et si on veut clore les comptes pour le CA du 15/3, ce sera difficile.

Le Président : on pouvait passer à la GBCP en fin 2016, mais les EPST y passant cette année, il semblait mieux pour les gestionnaires de basculer pour toutes les tutelles à la fois. La gestion de projets sera tout de même plus souple car pluriannuelle, c'est un manque actuellement.

Le DGS informe qu'un nouveau logiciel de gestion des contrats et des conventions, plus souple, plus moderne sera opérationnel dès janvier 2016. Cela permettra à l'UL d'être plus réactive et plus fluide dans la gestion des conventions, ce qui satisfera nos partenaires. Toutefois, il n'y aura pas de reprise des conventions actuelles (sur AG2C). Les deux outils fonctionneront donc en parallèle pendant un certain temps.

Procurations : 5

2. Projet de compte-rendu du Conseil d'Administration du 22 septembre 2015

Vos élus demandent que sur les tableaux présentant l'augmentation du régime indemnitaire des BIATSS (p11 du CR), il soit noté que l'augmentation importante en 2013 (+14 %) des primes des BIATSS est liée principalement à l'alignement des primes des contractuels (environ 1000 personnels) sur les primes des titulaires.

Vote : unanimité pour.

Enjeux stratégiques et Politique d'Établissement

3. Politique documentaire : axes de travail 2015-2016 (débat)

La Directrice de la DDE explique que la documentation est par définition transversale.

Présentation des missions de la DDE : accueillir et former les usagers, gérer les fonds documentaires, valoriser notre production scientifique, participer à l'animation culturelle. Gestion directe de 26 BU, et partenariats avec une trentaine de structures (bibliothèques de laboratoires, de composantes, etc.).



189 personnels au total ($\frac{1}{4}$ A, $\frac{1}{4}$ B, $\frac{1}{2}$ C). Dépenses totales de 3,4 M€ (dont 2,8 M€ pour la doc). Achats de plus en plus sous forme électronique.

Offre de formation importante (plus de 11 000 personnes formées sur un an).

De plus en plus de demandes faites aux BU : y travailler en silence, ouverture sur de plus larges plages horaires, mais aussi travailler en groupe, consulter ses mails, manger sur place, etc. Cela demande d'importants aménagements.

Projets 2016 : intégration de la bibliothèque de l'ENIM, ouverture de la médiathèque ARTEM, BU unique sur le Technopole Metz, aménagements en biologie-santé. Enquête de satisfaction auprès du public, développement de services à la carte, développement de l'offre d'e-books, accompagnement au changement de métier des personnels.

Un des administrateurs signale que chez Arcelor-Mittal, des problématiques identiques existent : les chercheurs sont souvent mal formés à la recherche bibliographique. Il faudrait envisager des synergies et voir aussi ce qui peut être fait au niveau de la nouvelle région.

Un administrateur signale que le problème des éditeurs de journaux totalement en ligne est qu'ils peuvent totalement disparaître, et les publications avec.

Echange sur les publications en ligne :

- Est-il possible d'avoir une liste des journaux qui affichent de « bonnes pratiques » de publication ?

DDE : oui c'est faisable.

- Souci de la médiathèque ARTEM, un article de presse explique qu'il pourrait y avoir des soucis de frais de gestion ?

DDE : oui, pour l'instant, pas de financement des meubles... Il va donc falloir trouver des partenaires (pas qu'UL) pour administrer ce site et participer aux frais.

- Question sur les ouvrages considérés comme anciens et rarement consultés par les jeunes. Ils prennent beaucoup de place dans les armoires des laboratoires. Y a-t-il quelque chose de prévu pour les numériser ?

DDE : vous pouvez toujours proposer vos collections à la bibliothèque. Un tri sera fait en fonction de ce qui existe déjà, de ce qu'il est possible de numériser, etc.

- Abonnement Europress (Presse quotidienne) ?

DDE : compliqué car Europress est un package, dans lequel des titres apparaissent et disparaissent selon les années sans que l'on en ait la maîtrise. Il faut donc garder en parallèle des abonnements spécifiques.

4. ISITE : dossier Lorraine Université d'Excellence (pour information)

Le Président informe les administrateurs de la présentation des modifications du dossier LUE (Lorraine Université d'Excellence) dans le cadre de l'ISITE. Le dossier va être déposé.

En janvier 2016, une nouvelle audition de l'UL aura lieu (4 candidats ISITE, avec Université d'Auvergne, Bourgogne-Franche-Comté, Paris-Est) et la sélection se fera dans la foulée.

Il s'agissait pour l'UL de mettre plus en avant des domaines ciblés : ingénierie (au sens large), matériaux. Par ailleurs des recommandations générales ont été suivies (benchmarking, partenariats socio-économiques, etc., détailler la gouvernance).



Premier point : pas de note C (i.e. pas de point ne correspondant pas aux standards du jury). On a travaillé à améliorer les points notés B, tout en conservant les points notés A.

Deuxième point : 20% des financements demandés sont « blancs », i.e. destinés à entraîner toute la communauté. On a également mieux explicité les trajectoires et les actions.

Six grands défis socio-économiques ont été définis dans le domaine de l'ingénierie systémique afin de resserrer le périmètre. Le consortium est renforcé et étendu : plus de partenaires académiques (Université de Luxembourg, Institut de Soudure, IGN), industriels (grands groupes et PME/PMI locales avec des feuilles de routes claires), support (Collectivités, Pôles de compétitivité, etc.).

Une version en français du dossier LUE sera disponible à compter du 26/11.

Le président reste confiant mais précise que les universités qui ne seront pas sélectionnées seront dans une situation difficile.

Ressources Humaines

5. Indemnité provisoire reconnaissant certaines responsabilités d'administration et de gestion de l'Établissement

Point reporté du fait du vote unanimement contre en CT.

6. Plafonnement des heures complémentaires, année universitaire 2015-2016 (complément)

La VP RH rappelle les décisions du moi de mai 15 et la proposition d'élargissement aux contractuels : une phrase est ajoutée à la délibération précédente (ajout des personnels contractuels pouvant enseigner).

Vote : 1 refus de vote, autres pour.

Le Président indique que le nouveau texte sur la PEDR n'inclut plus de plafonnement d'heures complémentaires. A voir ce qui peut être fait (ou non) en interne.

7. Tarification des traductions par les personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de l'Université de Lorraine à compter de l'année universitaire 2015-2016

Point reporté

8. Liste d'aptitude des personnels ITRF – AENES, transformation d'emplois (pour information)

Le DGS informe que des transformations de postes sont nécessaires pour caler les succès aux listes d'aptitude. Surcoût de 106 k€ par an.



Affaires Financières

9. Admissions en non-valeur

Le DGS signale des recouvrements jugés impossibles par l'Agent Comptable, pour environ 40 k€.

Vote : 1 refus de vote, autres pour.

10. Remises gracieuses

Point annulé

11. Sorties de biens de l'inventaire 2015 (2^{ème} liste)

Le DGS indique que cela concerne des biens meubles mis au rebut, cassés, volés, etc. pour environ 800 k€ (valeur d'origine) mais dont la valeur nette comptable est seulement de 10 k€.

Vote : unanimité pour.

12. Acceptation de dons reçus au titre de l'année 2015 (2^{ème} liste)

Le DGS annonce environ 50 k€ de dons (parfois fléchés).

Vote : 1 refus de vote, autres pour.

Vie Institutionnelle

13. Convention d'association de l'Université de Lorraine avec l'Établissement d'Enseignement Supérieur privé ICN (abrogation et remplacement de la délibération n° 5 du Conseil d'Administration du 07/07/2015)

Le VP CA signale que sur ce point le Ministère a fait remarquer que la procédure de vote (consultation préalable du CT) n'a pas été respectée. Par ailleurs, certains Pôles Scientifiques et Collégiums souhaitaient se prononcer. Le réexamen a permis de régler cela. En termes de procédure, on doit d'abord abroger la convention précédente et voter la nouvelle.

Le CT a donné un avis (1 pour, autres abstentions, car le CT ne s'est pas estimé concerné).

Pour les Collégiums : SJPEG : défavorable ; L-INP : favorable ; DEG : défavorable. Le Collégium Technologie a proposé une motion indiquant qu'il demande à être consulté.

Pour les Pôles Scientifiques : AM2I n'est ni favorable ni défavorable.

Le Président appuie sur le fait que cet accord-cadre nous fait participer à la gouvernance de l'ICN.

Pour le VP CA, il est important de signer cet accord cadre car si nous devions rompre les ponts avec l'ICN, cette dernière serait encore plus indépendante vis-à-vis de l'UL.



Un administrateur précise que l'ICN est très présente à l'international, et peut aussi nous servir de tête de pont.

Un autre administrateur dit qu'il a connu à Liège un problème de concurrence entre une Ecole de l'Université et l'HEC Liège. C'était très dommageable. Après fusion, la situation s'est fortement améliorée.

Vote de l'abrogation : unanimité pour

Vote de la nouvelle convention : 1 contre, 5 abstentions.

Vos élus se sont abstenus à la fois du fait de la procédure (d'autres Collégiums et Pôles Scientifiques auraient dû être consultés) et du fait des imprécisions existantes dans le projet (financement de double diplômes avec une Ecole privée, etc.)

14. Désignation, parmi les membres du collège B du Conseil d'Administration, d'un membre suppléant (en remplacement de Mme TAILLARD) appelé à siéger à la Commission Patrimoine Immobilier de l'Université de Lorraine

Le VP CA explique qu'il n'y a pas de candidats.

15. Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) :

a. Examen des statuts

b. Avis sur la nomination des directeurs du SUMPPS

Point reporté car intervention du Ministère pour nous demander de revoir notre copie.

16. Intégration du Laboratoire de Conception, Fabrication, Commande, Équipe d'Accueil rattachée à l'École Nationale d'Ingénieurs de Metz et à l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, au sein du Pôle Scientifique AM2I

Le Président précise qu'un des laboratoires de l'ENIM n'était pas partagé avec l'UL mais avec l'ENSAM ; il est donc désormais nécessaire de l'intégrer dans un Pôle. Du fait de son activité, il peut aller dans le Pôle AM2I, qui a voté favorablement.

Vote : unanimité pour.

17. Modification des annexes 3, 4, 5, 6 et 7 du Règlement Intérieur de l'Université de Lorraine suite à l'intégration de l'ENIM à l'Université de Lorraine à compter du 1^{er} janvier 2016

Précision du VP CA : il s'agit simplement de tenir compte de l'ENIM dans le RI de l'UL

Vote : unanimité pour.



18. Modification du Règlement Intérieur du Collégium « Droit, Économie, Gestion » (DEG)

Précision du VP CA : les modifications concernent essentiellement les règles de quorum.

Vote : unanimité pour.

19. Modification des statuts de l'UFR Faculté de Médecine

Précision du VP CA : modifications quant à la représentation des étudiants dans le Conseil d'UFR (redécoupage des Cycles 1, 2 et 3).

Vote : unanimité pour.

20. Participation à l'association "The Conversation"

La VP Communication précise que The Conversation France est un nouveau média collaboratif disponible en ligne. Il contient des articles courts, de haut niveau, utilisables sans modification et libres de droits.

Participer à cette plateforme permet de développer l'attractivité de l'établissement, de positionner les enseignants-chercheurs comme des acteurs sociétaux, rendre visible notre expertise scientifique et celle des chercheurs.

Contribution de l'UL : 20 k€ par an.

A la question d'un de vos élus sur le fait que les ingénieurs de recherche ne sont pas pris en compte dans les personnels pouvant écrire des articles sur ce média, la VP répond que les personnels d'appui peuvent co-signer des articles.

Vote : 1 refus de vote, autres pour.

Recherche & Valorisation

21. Convention-cadre entre l'Université de Lorraine et la SATT Grand Est (Société d'Accélération du Transfert de Technologie)

Le VP Recherche présente la convention avec la SATT, qui commence à travailler depuis un an. Huit personnes de l'UL ont été transférées vers la SATT, les brevets sont en cours etc.

Vote : 1 refus de vote, 5 abstentions, autres pour.

Nous nous sommes abstenus devant le flou persistant quant aux actions de valorisation partagées entre l'UL (qui continue à en faire) et la SATT. Le poids de l'UL dans l'administration de la SATT nous semble faible. Par ailleurs, la pérennité de la structure et l'avenir des personnels qui y ont été transférés reste à démontrer.



Études et Insertion Professionnelle

22. Élargissement du périmètre du CFA

Le VP CF présente cet élargissement et précise qu'actuellement l'UL tend vers un CFA pour l'Enseignement Supérieur et les Universités, ce qui est très positif.

Le Président précise que cela fait 15 à 20 ans que l'ESR demandait cette possibilité, afin de pouvoir mettre en place des formations en apprentissage au niveau Bac+5.

Vote : 1 refus de vote, autres pour.

23. Création du Diplôme Inter Universitaire (DIU) Chirurgie Gynécologique Robotique

Le VP CF signale que ce DU n'a pas soulevé de gros débats au CF ; le montage financier et le positionnement en terme de formation continue sont bons.

Vote : 1 refus de vote, autres pour.

24. Tarification TOEIC 2015-2016

Le VP CF présente le vote des tarifs TOEIC pour l'ensemble de l'Etablissement. Les tarifs de l'an dernier sont maintenus. Mais il attire l'attention que dans certaines composantes le tarif est supérieur ! Il va falloir regarder de près pourquoi.

Vote : 1 refus de vote, autres pour.

25. Ajustements relatifs au protocole de mise en œuvre de la nouvelle offre de formation de l'Université de Lorraine

Point reporté.

International

26. Participation a "l'Association UniGR" (Université de la Grande Région)

Le Président rappelle nous avons acté un principe de structuration dans l'UniGR. L'association semble la meilleure solution. Restait le pays : c'est l'association de droit luxembourgeois qui est le plus simple.

Vote : 1 contre, autres pour.

27. Accord-cadre de coopération pédagogique entre l'Université de Lorraine et l'Université de Shizuoka (Japon)

Point reporté



28. Accord-cadre de coopération internationale entre l'Université de Lorraine et l'Université de Guanajuato (Mexique)

Point reporté

29. Accord-cadre de coopération internationale entre l'Université de Lorraine et l'Universidad Autonoma Metropolitana (Mexique)

Point reporté

30. Demande du Conseil Régional de Lorraine de coopération internationale en vue du soutien de la coopération entre l'Université de Lorraine et la China Central Normal University pour le perfectionnement linguistique (Chine)

Le Président dit que cela correspond à un renforcement des relations avec la Chine dans un domaine nouveau (les langues).

Vote : 1 refus de vote, autres pour.

Juridique

31. Convention d'adhésion au réseau "JuriSup"

Le Président explique que cela concerne le réseau des juristes d'Université.

Vote : 1 refus de vote, autres pour.

32. Modèle de Convention de Tutorat Atelier Projet Partenarial (A2P)

33. Modèle de Convention de Collaboration Atelier Projet Partenarial (A2P)

Vote commun au 2 points : 1 refus de vote, autres pour.

Fin du CA à 14h

Vos élus représentants des BIATSS SNPTES – A&I UNSA au CA

Anne LAPLACE-CHASSARD

Béatrice VAILLANT

Bernard DUSSOUBS